

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1976)
Heft: 349

Artikel: Un gâteau partagé en quatre
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1023565>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

3. Un gâteau partagé en quatre

Le deuxième monopole découle en droite ligne du premier, celui de l'industrie américaine qui s'est imposée sur le marché mondial. A titre d'indication, ce marché a été estimé à fin juin 1975 : il s'agit des 55 centrales actuellement en service aux Etats-Unis et des 182 autres (investissement de quelque 120 milliards de dollars) qui sont en chantier, en commande ou en projet dans le même pays, centrales auxquelles il faut ajouter les 102 unités installées et 324 en projet dans le reste du monde.

Quatre entreprises se sont, en fait, adjugé la quasi-totalité du « gâteau » nucléaire. Il s'agit en premier lieu de General Electric (elle-même ou ses licenciés, comme Hitachi au Japon) qui occupe avec sa « filière » à eau bouillante (BWR) 32 % du marché américain et quelque 30 % du marché mondial ; puis il faut compter avec Westinghouse (et ses licenciés, tel Mitsubishi au Japon) qui a fait main basse sur 35 % du marché américain avec sa « filière » à eau pressurisée (PWR) et sur près de la moitié du marché mondial de l'« eau légère ». Viennent ensuite deux prétendants moins imposants, Combustion Engineering et Babcock Wilcox, avec chacun 15 % du marché dans la même spécialité que Westinghouse, les « filières » à eau pressurisée.

L'affirmation des géants américains a été, il faut le rappeler, considérablement facilitée par l'ambiguïté fondamentale qui caractérise l'industrie nucléaire à tous les stades de son développement, et en particulier celle qui règne entre les responsabilités des gouvernements et les risques assumés par le secteur privé. Aux Etats-Unis, encore plus qu'ailleurs : à très grande échelle, la recherche de base et les premiers développements technologiques ont été financés par les fonds publics ; puis la commercialisation et l'industrialisation ont été confiées aux sociétés privées qui, devant l'importance de profits à venir, n'ont pas hésité à con-

sentir des investissements qui les ont plongées dans les chiffres rouges pendant toutes les premières années du nucléaire ; elles sont actuellement largement payées de leurs « efforts » sans avoir eu à supporter les frais de la recherche fondamentale.

En fait, seuls deux pays sont parvenus jusqu'ici à échapper partiellement à cette tutelle des industriels américains (tout puissants par ailleurs auant en France qu'au Japon par exemple), ce sont d'une part la République fédérale d'Allemagne et d'autre part la Suède, tous deux par des moyens qui leur sont propres.

Outre-Rhin, Siemens (l'un des premiers licenciés de Westinghouse, et par ailleurs associé pour l'occasion avec AEG-Telefunken, lui-même licencié de General Electric, les deux géants américains se trouvant ainsi liés par l'intermédiaire de contrats passés avec les deux firmes allemandes...) a été en mesure, dans le cadre d'une société spécialisée fondée dans ce but (Kraftwerke-Union (KWU) de conquérir son indépendance technologique en « germanisant » les licences et brevets américains. A la clef de l'opération, cette commande controversée de huit grosses centrales allemandes en 1975 par le Brésil qui prouve la santé économique des constructeurs allemands, à défaut de manifester leurs scrupules politiques.

La Suède, quant à elle, a développé son autonomie technologique et industrielle à travers un groupe financé pour moitié par l'Etat et pour moitié par des fonds privés, ASEA-ATOM, qui a mis au point une « filière » à eau bouillante (BWR), capable de rivaliser avec les réalisations de General Electric.

D'autres pays rejoindront-ils la Suède et l'Allemagne ? D'autres pays parviendront-ils à prendre en main leur développement nucléaire ? L'issue de cette gigantesque bataille dépend en partie des progrès techniques (développement d'autres « filières », avènement en particulier des surgénérateurs), de la capacité financière des licenciés de Westinghouse et de General Electric, et aussi des réserves d'uranium...

4. Où les Etats-Unis passent la main

Le troisième monopole est celui de l'uranium, plus précisément celui de l'uranium enrichi, nécessaire à l'alimentation des centrales américaines qui ont submergé jusqu'ici, comme on l'a vu, le marché mondial. Bien que le plus souvent invoqué, c'est le monopole américain qui risque d'être le plus tôt battu en brèche. Pour le comprendre, il s'agit d'entrer dans plus de détails.

En fait, l'uranium, matière de base du combustible nucléaire abonde dans la nature (les océans, par exemple, en sont une réserve impressionnante). Bien que les Etats-Unis abritent, et de loin, les plus importantes réserves d'uranium parmi les pays de l'Ouest, de nombreux pays (dans l'ordre, le Canada, l'Afrique du Sud, la France, et d'autres Etats si le prix de l'uranium montait autorisant ainsi des méthodes de prospection plus coûteuses) pourraient entrer valablement en compétition avec les Américains.

Mais jusqu'ici, seule la production d'uranium dit enrichi (l'enrichissement de l'uranium consiste à faire passer le mineraï de 0,7 % d'uranium naturel à 3,5 % pour les centrales nucléaires actuelles ou à 96 % d'uranium pour les bombes) a une réelle importance. Aujourd'hui, les Etats-Unis maîtrisent sans partage, ou presque, ce marché. Il en ira peut-être autrement à l'avenir (reste ouverte bien sûr la question de l'épuisement total des réserves d'uranium, prévu selon l'évolution technique pour les années 2015 à 2030). Déjà l'URSS est entrée dans la course (elle fournit déjà la France) ; et d'autres groupements se profilent à l'horizon 1980, Eurodif (France, Belgique, Espagne et Italie), Urenco (Grande-Bretagne, RFA et Hollande), le Japon (usine d'enrichissement installée en Australie) décidés à battre en brèche l'influence américaine.

Comment se fait-il que les Etats-Unis, forts de leur avance technologique, acceptent de passer la

● SUITE ET FIN AU VERSO